

Annexe 4 – Fiche Action Avenant n°1-2020 AX. 1-3

Nom de l'action	Côte du Four – Phase 3 : aménagement de l'espace public
Axe de rattachement	De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville
Date de signature	
Description générale	Après la démolition de 4 immeubles, l'espace obtenu permet de recycler le foncier plutôt rare sur ce site. L'aménagement d'un nouvel espace public est rendu possible. Cet aménagement privilégie la découverte du patrimoine : église Saint-Nicolas, pied du château et jardins en terrasse. L'accessibilité PMR est rendu possible pour l'église par la ruelle de la Côte du Four côté rue du Jura. 8 places de stationnement sont créées, dont une PMR et quelques places pour l'hôtel. Un accès sera maintenu pour l'activité commerciale (auto-école). Un mur de soutènement de qualité sera réalisé avec l'accord de l'Architecte des Bâtiments de France pour soutenir la voirie et le talus. Un traitement paysager est favorisé par la plantation d'arbustes. L'accès à l'hôtel par l'arrière est largement favorisé, ainsi que certaines propriétés privées.
Objectifs	• Améliorer les conditions de logement des propriétaires occupants • Rendre son attrait à ce quartier en marge, par la revalorisation de l'espace public, plus convivial, appropriable et utilisable par le public riverain (habitants, scolaires, associations) • Valoriser les anciens jardins potagers en terrasse sous le château, et assurer un mode de gestion pérenne de ces espaces verts • Faciliter l'occupation du cœur d'ilot par les enfants de l'école voisine pour revitaliser l'espace public • Rompre avec l'image négligée d'envers du décor et réinterpréter les oppositions rue / cour, pour créer une véritable synergie entre la ville animée, commerçante et un cœur d'ilot habité, calme, sécurisé et lumineux.
Intervenants	Commune de Moirans-en-Montagne
	Equipe de Maîtrise d'œuvre : Atelier Chardon & Paysages
Budget global	120 000 € TTC
Modalité de financement	Etat : 30 000 € Région BFC : 20 000 € (autre ligne que l'AMI BC) Département du Jura (patrimoine) :
Indicateurs d'avancement	• Etudes : 30% • Permis d'aménager : 0% • Travaux : 0%
Indicateurs de résultat	• Appropriation des lieux par les habitants, les scolaires et les associations • Taux de vacance des logements dans ce secteur • Usage des anciens jardins